

RAPPORT

Du Conseil Municipal

Du 29 novembre 2021

Finances

Décision modificative n°3

Consultation publique de l'énergie (électricité-gaz) – annexe 1

Consultation entretien du stade – annexes 2-2.1-2.2-2.3-2.4-2.5-2.6

Consultation flotte automobile – annexe 3

Taxe d'aménagement

Classement voirie répartition Dotation Globale de Fonctionnement

Financement des projets d'investissements

Demande de prorogation de la demande de subvention Dotation de Solidarité à l'Investissement Local de l'Etat pour l'annexe de la salle des sports – ann.4

Travaux

Consultation travaux rénovation énergétique des bâtiments communaux Lots 1 et 2 – annexes 5-5.1-5.2

Environnement

Subvention achats composteurs et récupérateur d'eau – annexes 6-6.1

Ressources Humaines

Convention activité accessoire formation obligatoire des policiers municipaux

Divers

Lutte contre les inondations et le ruissellement – annexe 7

Convention 2022 – 30 Millions d'Amis – annexes 8

Modification des horaires du bureau de Poste – annexes 9-9.1

VOTE DU COMPTE RENDU DU DERNIER CONSEIL

PROCURATIONS

Frédéric Daragnes à Régis Agret
Carole Delafontaine à Régis Agret
Naïma Ouragh à Jessie Halili
Sylvie Burgio à Karel Arnau

Absent Excusé : Joseph Lo Negro

Finances

Décision modificative n°3

Rapporteur Huguette Denis

1 - Création de l'opération N° 1065 PROJET DIVERS Et virement de crédit de l'opération à l'opération.

Afin de payer les prestations d'extension du réseau public de distribution d'électricité du lotissement « Les Bergerons », il faut créer l'opération N°1065 PROJET DIVERS en investissement, il est à noter que cette opération a pour but d'avancer les fonds, une convention ayant été passée avec G3S, le promoteur immobilier qui remboursera à la Commune cette dépense.

Il convient d'effectuer un virement de crédit de l'opération :

Opération N° 10642 POLE FERRAT	Cpt 21318	- 29 500.00 €
Vers l'opération :		
Opération N° 1065 PROJET DIVERS	Cpt 21534	+ 29 500.00 €

2 - Virement de crédits de l'opération 1002 Acquisitions matériels

La somme de 30 100.00€ a été prévue dans le budget afin de financer le projet pour un socle numérique de l'école élémentaire. Bernard de Ventadour.

Vu la nature, les dépenses prévues pour le volet ressources et services numériques d'un montant prévisionnel de 3 000.00 € s'imputent au compte 2051 Concessions et Droits similaires.

Il convient de faire un virement de crédit de 3 000,00 € de compte à compte au sein de la même opération :

Opération 1002 Acquisition matériels - Cpt 2188	- 3 000.00 €
Vers :	
Opération 1002 Acquisition matériels - Cpt 2051	+ 3 000.00 €

3 - Extension de la vidéoprotection virement de crédit de l'opération à l'opération.

Le conseil Municipal a approuvé à l'unanimité l'extension de la vidéo protection en date du 28 septembre 2021.

Cette dépense n'était pas prévue dans le budget 2021.

Il convient de faire un virement de crédit d'un montant de 32 500.00€ des opérations suivantes

Opération 1002 Acquisition matériels - Cpt 2182 Matériel de transport – 25 000.00€

Opération 1002 Acquisition matériels - Cpt 2188 Autres immobilisations corporelles – 7 500.00€

Vers :

L'Opération 1060 Vidéoprotection – Cpt 2181 Inst. Générales + 32 500.00€

L'avis du conseil est sollicité

Consultation publique de l'énergie (électricité-gaz)

Rapporteur Jacques Demanse

Notre contrat d'électricité d'une puissance supérieure à 36 KVA et notre contrat de gaz arrivent à échéance au 31 décembre 2021.

Le coût de ces énergies n'a cessé d'évoluer à la hausse ces dernières années et, si nous n'avons pas l'opportunité de négocier sur les taxes, nous avons la possibilité de négocier sur le prix de la molécule.

A ce jour deux offres se présentent à nous, d'un côté l'offre d'un groupement d'énergie avec le SMEG qui nous propose de les rejoindre pour un tarif négocié et une offre d'EDF Collectivité qui émet des offres « flash » à la hausse ou à la baisse (l'offre qui sert de base au calcul n'était valable que jusqu'au 8 novembre et notre interlocuteur nous a informé qu'ils étaient plus haut à ce jour).

En annexe de l'ordre du jour vous a été présenté une étude des deux offres.

Le débat est ouvert

L'avis du conseil est sollicité

Consultation entretien du stade

Rapporteur Patrick Cheruel

Dès janvier 2022, les stades vont nécessiter un entretien spécialisé, dans cette optique, nous souhaitons lancer une consultation sur la plateforme des marchés publics.

En annexe de l'ordre du jour, nous vous avons transmis les documents relatifs à cette consultation.

L'avis du conseil est sollicité

Consultation flotte automobile

Rapporteur Nathalie Jasse

Dans le cadre de la consultation obligatoire pour le marché des assurances pour la flotte automobile, nous avons publié un marché du 14 septembre au 29 octobre 2021, deux offres nous ont été proposées et ont été analysées.

L'avis du conseil est sollicité

Taxe d'aménagement

Rapporteur Jacques Demanse

Vu le code de l'Urbanisme et notamment ses articles L.331-1 et suivants

Vu que les collectivités peuvent délibérer sur le Régime de la Taxe d'Aménagement et revoir le taux en application sur leur territoire avant le 30-11-2018.

Cette taxe est perçue sur toutes les opérations de construction, reconstruction ou agrandissement de bâtiment qui nécessitent une autorisation d'urbanisme (permis ou autorisation préalable)

Considérant la réalisation des projets de construction et voiries en cours, il apparaît opportun de faire évoluer la taxe d'aménagement dont le taux peut est modulable de 1 % à 5 %.

Considérant les baisses de recettes des collectivités alors que les prélèvements obligatoires sont toujours plus important, il est proposé d'augmenter la taxe d'aménagement de 4 % à 5 % sur l'ensemble du territoire communal.

Cela représenterait pour cette année, par exemple, un gain pour la Commune de plus de 5000 €.

L'avis du Conseil est sollicité

Classement voirie répartition Dotation Globale de Fonctionnement

Rapporteur Patrick Cheruel

Chaque année, la répartition de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) donne lieu de la part de la direction générale des collectivités locales, à un recensement des données physiques et financières des collectivités territoriales.

L'article L.2334-22 du CGCT précise que pour 30% de son montant la seconde fraction de la dotation de solidarité rurale des communes de métropole est répartie proportionnellement à la longueur de la voirie classée dans le domaine public Par délibération du conseil municipal en date du 26 novembre 2021, la commune a procédé à la modification du classement des voies communales classées comprenant les nouvelles voies des lotissements du domaine public.

Nous sollicitons aujourd'hui l'actualisation du tableau des voiries communales comme suit :

VOIES COMMUNALES NOUVEAUX LOTISSEMENTS
A CLASSER A CARACTERE DE RUE

N°Ordre	Nom de la rue	Point d'origine -point d'extrémité	Longueur ml	Largeur moyenne ml
41R	Lotissement Montsauve	CD980- CD980	418	7
42R	Lotissement le cabanon	Chemin du garouyas-chemin du garouyas	178	6
43R	Lotissement J.GIONO	Chemin des grillons – Parcelle AY101	224	7
44R	Lotissement tournesol	Chemin des grillons – Parcelle BD233	225	6
45R	Lotissement les peupliers	Impasse de la gare-Parcelle AZ103	117	6
46R	Lotissement le garouyas	Impasse de la gare-Parcelle AZ36	60	5
47R	Impasse de la Gare	Chemin de la gare-chemin lot garouyas	102	8
49R	Lotissement les muscats	Chemin de la gare- Parcelle AY130	47	5

Soit un total de 1371 mètres linéaires supplémentaires

L'avis du conseil est sollicité

Financement des projets d'investissements

Rapporteur Martine Bouche

Dans le cadre de la recherche de financements pour la réalisation de nos nouveaux projets d'investissements, et après les négociations, le « CREDIT AGRICOLE DU LANGUEDOC » nous consentirait un prêt à taux fixe :

Montant de 800 000 €

Durée de 15 ans

Taux de remboursement à 0.7 %

Frais :0.15 % du montant emprunté

Ils présentent en outre l'avantage de pouvoir être mobilisés progressivement en fonction des besoins de la commune.

L'avis du conseil est sollicité

Demande de prorogation de la demande de subvention Dotation de Solidarité à l'Investissement Local de l'Etat pour l'annexe de la salle des sports

Rapporteur Jacques Demanse

Dans le cadre de notre demande de subvention DSIL à l'Etat pour l'annexe de la salle des sports, les travaux ne pouvant commencer en 2021, la Préfecture nous sollicite afin de demander une prorogation de subvention sur l'année 2022.

Cette subvention nous a déjà été accordée pour un montant de 264 455 €, il convient donc juste de proroger la demande pour l'année 2022.

L'avis du conseil est sollicité

Travaux

Consultation travaux rénovation énergétique des bâtiments communaux Lots 1 et 2

Rapporteur Patrick Cheruel

La consultation concernant les lots 1 et 2, infructueux lors de la première consultation s'est déroulée jusqu'au 12 novembre.

Vous trouverez, en annexe, le compte rendu de la commission d'appel d'offres, le rapport d'analyse des offres, ainsi que la nouvelle proposition de prix pour les travaux supplémentaires sollicités par les élus à la commission d'appel d'offres pour le lot 1.

Les membres de la commission d'appel d'offres proposent de retenir, pour :
Le lot 1, l'Entreprise SUTTER et ses co-traitants pour un montant de 544 685,65 € TTC et ses prestations complémentaires pour des montants respectifs de 40 473,60 € TTC et 3 060 € TTC.

Le lot 2, l'Entreprise Agniel pour un montant de 203 966,40€ TTC.

L'avis du conseil est sollicité

Environnement

Subvention achats composteurs et récupérateur d'eau

Rapporteur Karel Arnau

Parmi les tonnages toujours trop nombreux d'ordures ménagères, dont la collecte, le transport et le retraitement sont toujours plus onéreux, certains pourraient être évités, notamment les déchets verts et ceux issus du gaspillage alimentaire.

On sait désormais que les déchets organiques représentent 40 à 60% de la poubelle moyenne d'un ménage et qu'il est possible à la fois de les réduire à la source et de les transformer pour diminuer les quantités à traiter par la collectivité.

A ce titre, le SMICTOM a mis à disposition des usagers l'achat de bacs de compostage individuels.

La Commune souhaite inciter les administrés de Sauveterre dans l'achat de ces composteurs et propose au conseil municipal, de réserver aux premiers 50 Sauveterrois qui le souhaitent une subvention pour l'achat d'un bac à hauteur de 15€.

Ce financement sera conditionné à la signature d'une charte que vous trouverez en annexe.

L'avis du conseil est sollicité

L'eau potable est une ressource précieuse et, alors qu'elle se raréfie partout sur la planète, elle ne sert encore que trop à alimenter nos domiciles même lorsqu'elle n'est pas nécessaire.

Le SMICTOM a donc mis à disposition des usagers l'achat de bacs de récupération d'eau de pluie.

La Commune souhaite inciter les administrés de Sauveterre dans l'achat de ces bacs et propose au conseil municipal, de réserver aux premiers 50 Sauveterrois qui le souhaitent une subvention pour l'achat d'un bac à hauteur de 15€.

Ce financement sera conditionné à la signature d'une charte que vous trouverez en annexe.

L'avis du conseil est sollicité

Ressources Humaines

Convention activité accessoire formation obligatoire des policiers municipaux

Rapporteur Jacques Demanse

Actuellement les policiers municipaux effectuent différentes formations d'entraînement auprès du CNFPT pour le maniement des armes (tir, Pistolet à Impulsion Electrique), le CNFPT n'effectuent plus les formations bâton de défense néanmoins obligatoires.

Ces formations prévues par les articles R. 5 1 1-2 t et R. 5 1 1-22 du code de la sécurité intérieure et par l'arrêté du 3 août 2007 peuvent être assurées par des agents de police municipale, moniteurs en maniement des armes.

Ces formations pour les moniteurs en maniement des armes ne constituent pas une activité principale et peuvent être exercées dans le cadre de la réglementation relative aux cumuls d'activités, au titre d'une activité accessoire.

Ainsi les fonctionnaires peuvent être autorisés à exercer à titre accessoire une activité auprès (l'un organisme public dès lors que celle-ci est compatible avec leurs fonctions n'affecte pas l'exercice de leur activité principale et ne porte pas atteinte au fonctionnement normal, à l'indépendance ou à la neutralité du service.

Par conséquent, une collectivité a la possibilité de recruter un agent d'une autre collectivité ou d'une autre administration afin d'exercer une activité accessoire pour son compte.

Il est donc proposé au Conseil Municipal le recrutement d'un formateur pour les deux séances de formation obligatoire au bâton de défense pour un coût forfaitaire par séance de 60 €.

L'avis du conseil est sollicité

Divers

Lutte contre les inondations et le ruissellement

Rapporteur Jacques Demanse

Monsieur le Maire souhaite une prise de position du conseil municipal dans le cadre de la lutte contre les inondations issues des remontées du Rhône et de ruissellement des eaux de pluies du ruisseau de Valadas.

Les débats sont ouverts

L'avis du conseil est sollicité

Convention 2022 – 30 Millions d'Amis

Rapporteur Jacques Demanse

La Collectivité souhaite poursuivre sa campagne de stérilisation des « chats libres » de la Commune et sollicite le conseil municipal afin de signer, comme l'année dernière, une convention avec l'association 30 millions d'amis qui propose, pour l'année 2022, une campagne de stérilisation pour 60 chats pour un budget de 2100 €

L'avis du conseil est sollicité

Modification des horaires du bureau de Poste

Rapporteur Jacques Demanse

Pour donner suite à nos échanges avec La Poste concernant l'avenir du bureau de Poste de Sauveterre, nous avons réceptionné ce courrier de la direction. Les horaires sont modifiés, nous perdons 2h30 d'ouverture et le bureau sera fermé le samedi matin.

Les débats sont ouverts

L'avis du conseil est sollicité